



Le 24 septembre 2020

Madame, Monsieur,

Au moment même de l'impression du premier numéro du trimestriel "Le Petit Pélico", notre commune était gravement impactée par les inondations. Avec l'équipe municipale nous avons fait le choix de maintenir en l'état cette première publication en l'accompagnant de ce courrier de circonstances.

Le jour de l'inondation, et ceux d'après, l'engagement de l'ensemble des élus comme celui du personnel municipal a été sans faille. Ils étaient tous présents et se sont montrés exemplaires dans la gestion de la crise.

Nous remercions tous ceux qui sont intervenus pour nous porter aide et secours : pompiers, Sécurité Civile, gendarmes, Croix Rouge, bénévoles (d'ici et de loin pour certains), ainsi que les communes voisines, les artisans et commerçants d'Anduze qui nous ont aidés matériellement et humainement.

Nous vous informons que **l'arrêté de catastrophe naturelle pour la ville d'Anduze a été publié** au journal officiel le 24 septembre 2020, pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue du 19 au 20 septembre 2020.

La mairie et CCAS sont en contact avec de nombreuses associations ou particuliers qui proposent diverses aides : meubles, literies, appareils électroménagers, vaisselle, vêtements, conseil en assurance, soutien psychologique... Si vous avez été sinistrés et que vous avez des **besoins d'urgence**, vous pouvez les solliciter. Le **CCAS** évaluera vos besoins et vous mettra en contact avec les personnes compétentes en mesure de répondre à de vos demandes.

L'association « Partagence » tiendra une **permanence de 9 à 12h et de 13h30 à 17h en salle de la mairie le samedi 10 octobre**. Spécialisée dans l'aide aux victimes de sinistres, elle mettra à notre disposition un expert dans le traitement des **dossiers d'assurance**. Vous pouvez vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie. N'hésitez pas à nous solliciter.

Nous reviendrons sur les événements du 19 septembre à l'occasion d'une prochaine publication afin de présenter un bilan et les enseignements retenus.

Au regard des très nombreux messages de soutien et d'encouragement que nous avons pu recevoir, je suis certaine de pouvoir compter sur votre compréhension concernant la ligne éditoriale de ce numéro élaboré bien avant les événements.

Bien à vous.

Geneviève BLANC,
Maire d'Anduze